# Réaffectations : la nature a horreur du vide... et la ville?

Autor(en): **Meyer, Charles-André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **69 (1997)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-129573

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# La nature a horreur du vide... et la ville?

**La ville post-industrielle conserve sur son territoire des établissements d'activités (usines, fabriques etc) devenus obsolètes ou inadéquats par leur structure ou par leur manque d'adaptabilité à de nouvelles exigences d'exploitation. Ces anciens ateliers deviennent ainsi des corps morts, inutilisés mais pourtant toujours solidement ancrés dans le tissu urbain. L'activité à laquelle ils appartiennent s'est en effet éteinte ou, plus souvent, s'est tout simplement déplacée dans un lieu plus propice.**

L'alternative posée à leur sujet réside alors dans le fait de savoir si l'on doit les raser, pour rebâtir autre chose à leur place, ou si l'on peut les réintégrer. Dans le premier cas, la question du «quoi» et du «comment» se pose. Dans le second, en terme de réhabilitation, c'est une autre question qui interroge l'urbaniste, celle de vérifier si ces lieux ainsi reconvertis et tant bien que mal reliés les uns aux autres sont en mesure de reconstruire la substance de la ville.

A ce titre, cette question intéresse l'habitat, au sens extensif du terme. Car encore assez nombreuses sont aujourd'hui les friches industrielles ou artisanales qui jalonnent la ville en bordure immédiate de son centre, c'est-à-dire entre celui-ci et les nouveaux quartiers périphériques. Or la réinsertion urbanistique de ces friches touche l'habitat, parce que, si l'on néglige les prolongements urbains ou les abords de celui-ci, on ne fait que de le négliger lui aussi.

## LES ANCIENS ABATTOIRS DE SION

L'histoire des anciens abattoirs de Sion, récemment promus «Industrie 47», illustre bien cette problématique de la ville.
A l'époque de leur construction, une série de critères prévaut dont celui lié à la modification des techniques d'abattage et de production de la viande n'est pas seul déterminant. La localisation adéquate est tout aussi importante...*pour assurer la facilité et la sécurité du travail, il est nécessaire que les abattoirs soient construits au voisinage d'une gare ou autant que possible reliés à une ligne de chemin de fer par une voie de raccordement, pour que les bestiaux n'aient pas à circuler dans la ville et soient plus rapidement amenés dans l'établissement.*

*La Municipalité ouvre en 1928 un concours d'idées suisse pour la construction d'un nouvel abattoir... Le programme mentionne que l'établissement aura un caractère approprié à sa destination; la plus grande simplicité est recommandée; au point de vue de l'esthétique, les concurrents devront rechercher l'effet d'ensemble de l'établissement, sans sacrifier les dispositions utilitaires, pratiques et hygiéniques qui doivent primer...* (Finalement) *Les nouveaux abattoirs sont construits, en 1931. Les plans sont signés Alphonse de Kalbermatten.* [1]

## ÇA PEUT TOUJOURS SERVIR

En 1996, une autre décision est prise, celle de cesser l'abattage. Celui-ci n'est pas encore définitivement arrêté que des regards se portent déjà sur ces

*Vue de la ville vers 1960, avec les abattoirs, en bas à droite sur l'image (Photo Archives municipales, Sion)*

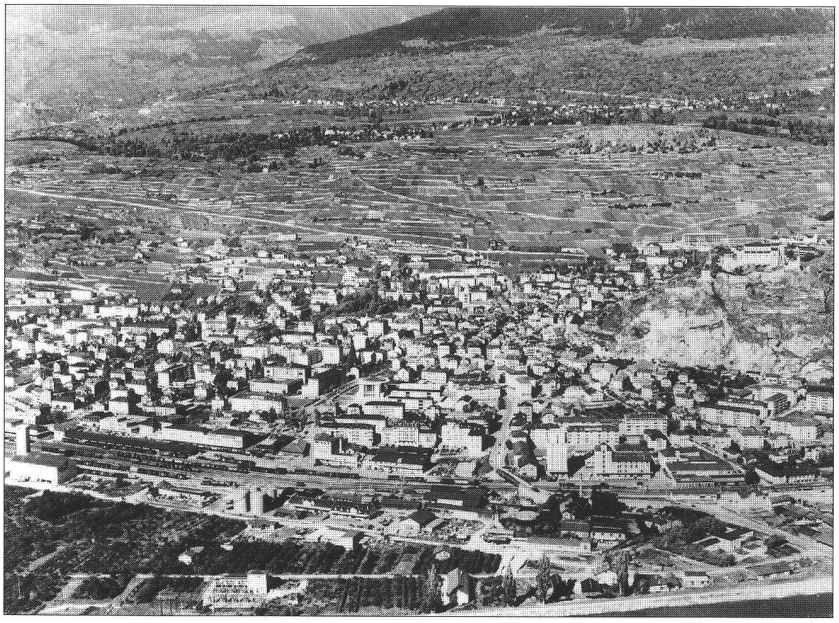

*Dans l'atelier du bois. Les acteurs principaux, de gauche à droite, de vant, Yves Ecoeur, resp. OSEO, Gérard Mittaz, resp. du site; derrière, Christophe Mariétoz, emplois temporaires, Pierr-André Milhit, atelier jouets, Christiane Nicchini, coord. des travaux. (Photo Robert Hofer, Sion)*

bâtiments. L'OSEO [2] commence à y développer des semestres de motivation pour jeunes chômeurs.

En fait, le premier semestre de motivation s'est organisé sur l'objet lui-même. Les jeunes, engagés dans l'action, ont en effet amorcé la réhabilitation des locaux par des travaux assez lourds, tels le nettoyage général et le démontage des installations existantes. Dans l'enthousiasme, peut-on souligner, car la démarche est participative.

Il faut aussi relever que, basée sur des expériences analogues dans d'autres villes, l'opération est bien menée par les responsables. La méthode prospective par rapport à l'affectation des locaux a conduit à rechercher des activités variées pour les semestres: bois, métal, radios, jouets etc.

En conclusion, l'on peut certes constater qu'il ne s'agit pas d'une démarche architecturale, au sens prestigieux, voire même professionnel du terme. Mais l'ambition réside ici beaucoup plus dans le simple fait de motiver des jeunes au chômage, en leur fournissant un cadre de travail original, tout en n'abandonnant pas ainsi un bojet inutile dans la ville. Finalement, l'habitat c'est aussi cela.

*Charles-André Meyer*

**A BONNE VILLE, BON HABITAT**

Les espaces d'activité aujourd'hui vides, les ateliers artisanaux, les industries ou les autres locaux déserts, constituent un phénomène généralisé à travers toute l'Europe. Le propos de ce bref article n'est pas d'en étudier les causes, ni de s'en effrayer. L'intention est de montrer simplement à travers un exemple, que ces friches industrielles en jachère, ou en marge du système urbain, peuvent recevoir des activités d'un type nouveau, susceptibles de leur redonner vie.

Et, si le lien direct avec le logement social ne s'établit pas d'entrée de cause, il convient cependant de bien montrer - ou de démontrer - que leur déqualification, puis leur abandon, surtout dans la conjoncture actuelle, représentant un risque de dégradation du tissu urbain qui peut avoir des répercussions néfastes sur le logement. Car l'habitat, au sens extensif du terme, comprend en effet aussi ces prolongements, que l'on ne peut pas et que l'on ne doit pas délaisser.

La qualité de la ville et partant celle de son élément constitutif de base, le logement, impliquent donc que toutes les conditions de bien être soient remplies. Or, à ce titre une friche à l'intérieur de la ville constitue un très sérieux handicap au bien être général. Elle est comme un tissu nécrosé dans un organisme, d'autant plus inquiétant qu'il peut entraîner la dégradation de l'ensemble. Il faut donc la soigner.

*1] Patrice Tschopp in «Sion, la part du feu», collectif d'auteur, Musées cantonaux et Archives municipales, Sion, 1988*

*2] Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière, organisme fondé en 1936 et actuellement financé par l'Etat fédéral (OFIAMT) et cantonal.*